



Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026

Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance

UFI : DK00-00XT-500V-UDGX

Nom commercial : CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage: Parfum d'ambiance à usage commercial uniquement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LAMPE DU PARFUMEUR
19 RUE DENIS PAPIN
45240 LA FERTE SAINT AUBIN
France

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Anti-Poison Paris : 01 40 05 48 48

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
ED12A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
FL2 Liquides inflammables 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 - Peut produire une réaction allergique TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, Acetyl cedrene, 4-tert-Butylcyclohexyl acetate, Cedryl acetate, DIHYDRO PENTAMETHYLINDANONE, Isoeugenol.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :



Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026 CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : DANGER

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
ED12A Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2A
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
FL2 Liquides inflammables 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EUH208 - Peut produire une réaction allergiqueTETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, Acetyl cedrene, 4-tert-Butylcyclohexyl acetate, Cedryl acetate, DIHYDRO PENTAMETHYLINDANONE, Isoeugenol.



2.3. Autres dangers

En tenant compte uniquement des informations actuellement en notre possession: ce mélange ne contient pas de substance inscrite sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, dont la concentration est supérieure ou égale 0.1% présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Recherches en cours de nouvelles substances à nommer

Contient Acetyl cedrene, TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, Cedryl acetate, 4-tert-Butylcyclohexyl acetate

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

3.1. Substances

NON CONCERNE

3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE VLEP / VMEP	Pourcentage %
CAS# 64-17-5 EINECS# 603-002-00-5	Ethyl alcohol	ED12, ED12A, FL2 H319, H319, H225		[84-86]
CAS# 1222-05-5 EINECS# 603-212-00-7	1,3,4,6,7,8-Hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylcyclopenta-gamma-2-benzopyran	EHA1, EHC1, SCI3 H400, H410, H316		[0-2]



Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026 CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

CAS# 32210-23-4 EINECS# 250-954-9	4-tert-Butylcyclohexyl acetate	ATO5, EHA2, SS1B H303, H401, H317	ATE (Orale) : 3370mg/kg	[0-2]
CAS# 32388-55-9 EINECS# 251-020-3	Acetyl cedrene	ATO5, EHA1, EHC1, SS1B H303, H400, H410, H317	ATE (Orale) : 4500mg/kg	[0-2]
CAS# 77-54-3 EINECS# 201-036-1	Cedryl acetate	EHA1, EHC1, SS1B H400, H410, H317		[0-2]
CAS# 33704-61-9 EINECS# 251-649-3	DIHYDRO PENTAMETHYLINDANONE	ATO5, EDI2, EDI2A, EHA2, EHC2, SCI2, SS1B H303, H319, H319, H401, H411, H315, H317	ATE (Orale) : 2900mg/kg	[0-2]
CAS# 97-54-1 EINECS# 604-094-00-X	Isoeugenol	ATD4, ATi4, ATO4, EDI2, EDI2A, EHA2, SCI2, SS1A, STO-SE3-RI H312, H332, H302, H319, H319, H401, H315, H317, H335	ATE (Dermale) : 1912mg/kg ATE (Orale) : 542mg/kg ATE (Inhalation) : 1.5mg/L	[0-2]
CAS# 68155-66-8 EINECS# 268-978-3	TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES	EHA2, EHC1, SCI2, SS1B H401, H410, H315, H317		[0-2]
CAS# 546-28-1 EINECS# 208-898-8	[3R-(3a,3aβ,7β,8aa)]-octahydro-3,8,8-trime thyl-6-methylene-1H-3a,7-methanoazulene	AH1, EHA1, EHC1, SCI2 H304, H400, H410, H315		[0-2]
CAS# 469-61-4 EINECS# 207-418-4	alpha-Cedrene	AH1, EHA1, EHC1, SCI2 H304, H400, H410, H315		[0-2]

En tenant compte uniquement des informations actuellement en notre possession: ce mélange ne contient pas de substance inscrite sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, dont la concentration est supérieure ou égale 0.1% présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Recherches en cours de nouvelles substances à nommer

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO₂, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit est inflammable

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.



Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026 CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.



6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les contenants fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026 CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Liquide
Point Eclair :	[18 ; 23]
Couleur :	Ambrée
Solubilité dans l'ethanol :	oui
Odeur :	Boisée
Solubilité dans l'eau :	oui
Indice de réfraction à 20°C :	[1.370 ; 1.380]
Densité relative (d20/20) :	[0.825 ; 0.835]
PH Test :	[5 ; 6]

9.2. Autres informations

NON CONCERNE

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

NON CONCERNE

10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON CONCERNE

10.4. Conditions à éviter



Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026 CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

NON CONCERNE

10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Éviter le contact avec toute flamme ou étincelle. Éviter les surchauffes et les rayons directs du soleil. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Acetyl cedrene

ETAO : 4 500,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 0,00 mg/kg(Estimée) ETAI : Non Déterminée

4-tert-Butylcyclohexyl acetate

ETAO : 3 370,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

DIHYDRO PENTAMETHYLINDANONE

ETAO : 2 900,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 0,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

Isoeugenol

ETAO : 542,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 1 912,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : 1,50 mg/l(Déterminée)

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Informations Toxicité Aigue :

- **Orale**

Matière non classée

- **Inhalation**

Matière non classée

- **Cutanée**

Matière non classée

11.2. Informations sur les autres dangers

En tenant compte uniquement des informations actuellement en notre possession: ce mélange ne contient pas de substance inscrite sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, dont la concentration est supérieure ou égale 0.1% présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Recherches en cours de nouvelles substances à nommer

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.



Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026 CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance

Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

En tenant compte uniquement des informations actuellement en notre possession: ce mélange ne contient pas de substance inscrite sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, dont la concentration est supérieure ou égale 0.1% présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Recherches en cours de nouvelles substances à nommer

12.7. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légagles

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:



IATA:





Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026 CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

14.1. Numéro ONU

ADR : 1266 (Code tunnel(D/E))
IMDG:1266
IATA :1266

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE INFLAMMABLE POUR PARFUMERIE
IMDG:LIQUIDE INFLAMMABLE POUR PARFUMERIE
IATA :LIQUIDE INFLAMMABLE POUR PARFUMERIE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3
IMDG:3
IATA :3

14.4. Groupe d'emballage

ADR : II
IMDG:II
IATA :II

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON CONCERNE

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OM

NON CONCERNE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané

H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation



Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/03/2026 CEDRE DU LIBAN Vaporisateur d'ambiance Revision : LSI-2023-LP-1-CLP du 02/03/2026

- H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315** Provoque une irritation cutanée.
- H317** Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335** Peut irriter les voies respiratoires.
- H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 2.3 3.2 6.1 9.1 11.1 14 14.1 14.2 14.3 14.4 16